

GENS DE NIVELLES

Bulletin communal officiel | Avril 2026 | n°213

Djins
d'Nivèle



www.nivelles.be



2026
GERTRUDE • 1400 ANS

Portes ouvertes aux Serres communales



Braderie de l'Ascension p.3



Nivelles Village p.3



Plaine de vacances -
les inscriptions p.7

édito



► **Bernard DE RO,**
Bourgmestre



► **Trottinettes électriques : pratiques... mais pas sans règles !**

Elles sont partout dans nos rues : rapides, silencieuses, pratiques pour les petits trajets... les trottinettes électriques ont clairement trouvé leur place dans notre quotidien. Mais attention : ce n'est pas un jouet. Sur la voie publique, leur utilisation est strictement encadrée. Petit rappel utile pour rouler en toute sécurité... et cohabiter sereinement avec les autres usagers.

Une trottinette électrique est considérée comme un engin de déplacement motorisé. La vitesse maximale autorisée est de 25 km/h. Il est interdit de rouler sur le trottoir, la piste cyclable est donc obligatoire si elle existe et est praticable. Si tel n'est pas le cas, elles doivent circuler sur la chaussée. Il est interdit de rouler à 2 ou plus sur la trottinette.

Son utilisation est autorisée à partir de 16 ans. Les plus jeunes peuvent toutefois circuler à l'allure du pas (5km/h) dans certaines zones spécifiques telles que les zones résidentielles ou de rencontre, le RAVeL, les rues piétonnes (si les cyclistes y sont autorisés) ou encore celles réservées aux jeux. Nous tenons à rappeler que les usagers qui sont admis à y circuler doivent le faire à l'allure du pas ; céder le passage aux piétons et au besoin s'arrêter. Ils ne peuvent mettre les piétons



en danger ni les gêner. Ils doivent également descendre de leur engin lorsqu'il y a trop de piétons pour circuler sans danger. Ils doivent en outre redoubler de prudence en présence d'enfants.

Si le casque n'est pas obligatoire, il est vivement recommandé, tout comme l'assurance en responsabilité

civile. Cependant, les équipements exigés par la loi sont : un frein en bon état, un avertisseur sonore, une bande réfléchissante latérale, un catadioptre blanc à l'avant, un rouge à l'arrière et des phares allumés lorsque l'obscurité tombe.

Les trottinettistes sont assimilés à des cyclistes. Si vous les dépassez en agglomération, veillez donc à laisser au minimum 1m entre vous, si c'est hors agglomération, la règle est de laisser 1,5m. La trottinette devenant de plus en plus présente sur nos voiries, la législation devrait bientôt changer pour imposer un cadre plus strict. En attendant, pensez à rester courtois et patient face à ces usagers plus faibles.



p.3

- **Braderie de l'Ascension**
- **Nivelles village**

p.4

- **Poubelles publiques**

p.5

- **Portes ouvertes aux Serres communales**

- **Concours Façades fleuries**

p.6

- **Amicale des Seniors**

p.7

- **Plaine de vacances communale**
- **Été solidaire**

p.8 - 9

- **Tribunes politiques**

p.10

- **Conseil communal**

p.11

- **Bâtiment Chant des Oiseaux**

- **Commémoration**

- **Cuistax Télévie**

p.12-13

- **Avis d'enquête publique**

p.14-15

- **Agenda**

- **Art en Chemin**

p.16

- **Etat civil**

► Braderie de l'Ascension 14, 15 et 16 mai



Les Nivellois se préparent à vivre une expérience festive exceptionnelle avec cet événement organisé par l'asbl Nivelles Commerces, l'association des commerçants de la ville.

Les associations nivelloises, ambulants et commerçants locaux vous accueilleront avec enthousiasme, présentant une variété de produits allant de l'artisanat local aux articles de mode. L'occasion idéale de re-découvrir la diversité des commerces présents à Nivelles, de soutenir les acteurs locaux et de faire des bonnes affaires.

Chaque jour **de 9h à 18h30**, le centre-ville se transformera en un lieu de fête, les rues s'animeront en musique avec, entre autres, le Corps Musical Nivellois. Exposition de voitures, châteaux gonflables, concerts et bien d'autres surprises ... sans oublier la traditionnelle brocante dans la rue de Namur, depuis la rue Roblet jusqu'à la gare.

La grande braderie de printemps promet d'être un moment inoubliable !

📞 0470/55 45 38 - Facebook « Nivelles Commerces »

► Fabienne GIELEN,
Présidente de l'asbl Nivelles Commerces

► Charles GOURDIN,
Echevin du Commerce

► Foire de printemps Du 8 au 17 mai



Journées tarifs réduits : le mercredi 13 mai.

► Charles GOURDIN,
Echevin des Foires



► Nivelles Village est de retour ! Dès le 29 avril

Le rendez-vous incontournable des saveurs du Brabant wallon revient pour faire vibrer le cœur de la ville tout au long du printemps et de l'été !

La Grand-Place de Nivelles se transformera **chaque mercredi** en un véritable village gourmand et festif. Pas moins de 17 food-trucks vous y attendent pour un tour du monde des saveurs : cuisine locale, spécialités du monde, douceurs sucrées et boissons rafraîchissantes ... il y en aura pour tous les goûts !

Le programme en quelques mots

15 dates pour la Grand-Place de Nivelles et 5 dates « street village » pour les rues commerçantes et la Place Emile de Lalieux : 13 mai, 10 juin, 8 juillet, 22 juillet et 9 septembre.

De midi jusqu'à 22h (23h certains mercredis).

Que vous veniez entre amis, en famille ou entre collègues, laissez-vous porter par une ambiance conviviale et chaleureuse.

Le 9 septembre marquera la grande clôture de

Nivelles Village avec davantage de food-trucks, à la fois sur la Grand-Place et dans les rues commerçantes et une soirée finale exceptionnelle ! Une grande parade d'une vingtaine d'artistes animera les rues du centre-ville : musique, performances et ambiance festive seront au rendez-vous pour un final spectaculaire !

Moments festifs pour tous

- Concerts et musique live
- Animations et démonstrations de danse
- Dégustations et découvertes gourmandes
- Surprises et moments festifs pour petits et grands

📞 0470/55 45 38 - page Facebook « Nivelles Commerces » et « Nivelles Village ».

► Fabienne GIELEN,
Présidente de l'asbl Nivelles Commerces

► Charles GOURDIN,
Echevin du Commerce

► Les poubelles publiques

Un geste simple pour une ville plus propre



À Nivelles, la propreté de l'espace public est une priorité. Chaque jour, les équipes du service Propreté veillent à un cadre de vie agréable pour tous. Toutefois, leur mission peut être rendue plus difficile si les poubelles publiques sont utilisées de manière inappropriée.

Les poubelles publiques sont destinées aux petits déchets de passage (un mouchoir, un emballage léger ...). Si des déchets ménagers y sont déposés ou si des

sacs sont laissés à côté, le service Propreté doit prévoir des passages supplémentaires au détriment d'autres tâches utiles à la collectivité (nettoyage des rues ...).

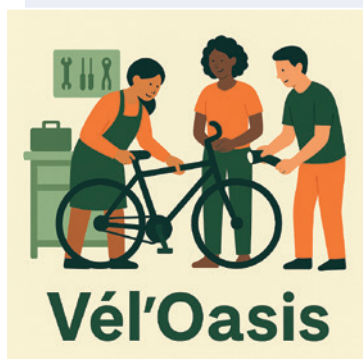
Tout en valorisant le travail des agents, la Ville souhaite encourager chacun.e à adopter des réflexes simples : utiliser les poubelles publiques uniquement pour les déchets de passage, anticiper ses déchets lors de ses déplacements ou encore éviter de déposer quoi que ce soit au sol.

Au-delà des règles, c'est une question de respect : respect pour celles et ceux qui travaillent chaque jour à rendre la ville propre, respect des concitoyens et respect pour l'espace que nous partageons.

► **Victoire SCOREY,**
Échevine de la Propreté

► Rejoignez l'aventure Vél'Oasis !

Séance d'information le 22 avril



Ce projet solidaire de la Ville de Nivelles donne une seconde vie aux vélos pour les mettre à disposition de Nivellois de tous âges qui en ont besoin.

L'objectif : promouvoir la mobilité douce, la réutilisation et la solidarité locale. Une attention particulière est portée aux enfants grâce à une vélothèque qui leur permet d'échanger leur vélo contre un modèle plus grand au fil de leur croissance.

→ 18h30 à 20h30 au local La ReCyclette, square Baron Seutin 1.

📞 067/88 21 01 - veloasis@nivelles.be - Coordination POLLEC.

► **Pascal RIGOT,**
Echevin de l'Energie

► Nouveaux commerces

Brasserie de la place

Restaurant - Brasserie
Place Lambert Schiffelers, 11
à 1400 Nivelles
067/44.44.64 ou 0460/94.03.22
Mail:
brasseriadelaplace@outlook.com
f Brasserie de la Place
@ brasserie_de_la_place_



Mon salon By Mel

Salon de coiffure, esthétique
et soins
Rue de Namur, 46
à 1400 Nivelles
067/48.57.76
f Mon salon By Mel
@ melissa522723



Robert Bistro

Restaurant
Rue Sainte-Anne, 5
à 1400 Nivelles
0474/35.76.01
www.robertbistro.be
@ robert_bistro_nivelles



📞 0470/55 45 38 - Nivelles
Commerces asbl ou
via facebook « Nivelles
Commerces »

► **Charles GOURDIN,**
Echevin du Commerce

► Portes ouvertes des Serres communales 9 et 10 mai

Le printemps est là ! C'est l'occasion, une fois de plus, de découvrir les merveilles de nos Serres communales. Nouveauté : conseils en bouturage et élagage.



Le service Espaces verts vous invite à apprécier ses réalisations florales, tout au long du week-end. **Bienvenue entre 9h et 18h (chaussée de Charleroi, 54b) !**



Des visites guidées vous seront aussi proposées ainsi qu'un stand sur le compostage. En plus de la traditionnelle plante offerte et des habituelles boissons et djotes, une tombola sera organisée par notre comité de bénévoles du concours Façades fleuries.

✉ secretariat.rigot@nivelles.be - 067/88 22 17

► **Pascal RIGOT,**
Echevin du Développement durable

► Concours Façades fleuries 2026 « aux couleurs chaudes de l'été »



Lors des Portes ouvertes des Serres communales, il sera possible de s'inscrire au concours qui rencontre un franc succès chaque année. Participer, c'est s'engager à fleurir sa façade ou son jardin, balcon ... qui doivent être visibles de la rue. C'est un vrai concours où tout le monde gagne, il est ouvert à tous pour fleurir Nivelles.

Cette année encore, le concours Façades fleuries adopte le même thème que l'an dernier : les couleurs chaudes de l'été ! Rose, orange, rouge... Les participants sont invités à faire rayonner leur façade avec des teintes éclatantes et ensoleillées. Les personnes respectant cette consigne se verront attribuer des points supplémentaires pour leur créativité et leur harmonie avec le thème. Cependant, ceux qui ne pourront pas l'appliquer ne seront pas pénalisés et pourront concourir avec

une façade fleurie à leur image.
À vos fleurs, prêts, plantez !

Vous êtes invités à rentrer votre candidature **pour le 15 juin 2026 au plus tard** à l'aide du bulletin ci-dessous, à l'adresse mail secretariat.rigot@nivelles.be ou en le déposant à l'Echevinat des Espaces verts (Hôtel de Ville).

→ La remise des prix aura lieu le dimanche 27 septembre 2026 à 10h à l'Hôtel de Ville.

Infos secretariat.rigot@nivelles.be - 067/88 22 17

► **Pascal RIGOT,**
Echevin du Développement durable

► Bulletin de participation au concours Façades fleuries



Nom:
Prénom:
Adresse:
Téléphone:
E-mail:

**** case à cocher **** ☐ Je marque mon accord afin qu'une photo de ma façade soit prise afin d'être projetée à l'écran lors de la remise de prix en date du 27 septembre 2026.

La Ville de Nivelles traite vos données à caractère personnel sur base de votre consentement pour les inscriptions et la gestion, mais également pour envoyer des informations relatives au concours façades fleuries. Les données à caractère personnel sont conservées tant que cela est nécessaire pour l'organisation du concours et pour une durée maximale de 1 an. Les informations du présent formulaire ne sont pas partagées avec d'autres organisations. Pour de plus amples informations ou pour exercer vos droits d'accès, de rectification, de retrait de votre consentement, de suppression de vos données et à la limitation du traitement, envoyez un courrier accompagné d'une copie de votre carte d'identité à notre DPO via dpo@nivelles.be ou Ville de Nivelles - DPO, Place Albert 1^{er} 2 à 1400 Nivelles. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à Autorité de protection des données - DPO, Rue de la Presse 35 à 1000 Bruxelles.



► Semaine de l'Intergénération 2026 Appel à projets



Après le succès de l'édition 2025, cet événement revient **du 23 au 29 avril**.

Coordonné par l'asbl Entr'âges, il favorise les rencontres entre les générations et lutte activement contre l'âgisme. Vous êtes invités à rejoindre cet élan positif et collectif pour renforcer les liens sociaux !

Toute activité intergénérationnelle organisée durant cette semaine bénéficiera d'une **visibilité gratuite** via la campagne de communication de l'asbl : site web dédié, réseaux sociaux, affiches et flyers.

Les associations, maisons de repos (MR-MRS), maisons de jeunes, écoles, espaces culturels ou sportifs, citoyen.ne.s engagé.e.s, etc peuvent participer.

📍 www.semainedelintergeneration.be !

► **Robert VERTENUEIL**,
Président du CPAS en charge du PCS
► **Bernard DE RO**,
Bourgmestre en charge des Seniors

► Activités de l'Amicale des Seniors de la Ville de Nivelles

**Premier thé dansant !
3 mai**



Vous aimez la danse ou profiter d'une ambiance musicale ? Non seulement vous danserez mais vous pourrez participer à une initiation aux danses de salon et à des

démonstrations de danses diverses. PAF : 20 euros par personne (verre d'accueil et goûter inclus).

→ Rendez-vous **de 14h à 19h à la Commanderie de Vaillampont**, av de Vaillampont 10.

Pour les personnes sans véhicule, transport possible sur réservation à partir de la Grand-Place.

**Après-midi pétanque
19 mai**



De 14h à 16h30 au Pétanque Club La Nivelloise, chée de Bruxelles 91/B (en face du supermarché). Covoiturage ou le bus 76 (arrêt Colruyt) conseillé. Matériel fourni sur

place. Activité gratuite mais consommations à payer sur place.

Inscriptions OBLIGATOIRES aux activités au 0477/43 17 38 (Isabelle MAHY). L'inscription n'est validée qu'après le paiement sur le compte BE83 9730 1234 6215.

► **Isabelle MAHY**,
Présidente de l'Amicale des Seniors
► **Bernard DE RO**,
Bourgmestre en charge des Seniors

► Xplore Job Salon des Métiers du soin et de l'aide à domicile - 21 avril

L'Instance Bassin du Brabant wallon et le Carrefour des Métiers de Nivelles vous invitent à découvrir des métiers tels que infirmiers, assistants-infirmiers, aide-soignants et aide-ménagers sociaux.

Séances d'information avec témoignages de professionnels « **métiers du soin** » à 10h et « **métiers de l'aide à domicile** » à 11h. Stands découvertes animés aussi accessibles.

Une occasion unique de rencontrer des travailleurs du secteur et de comprendre les réalités du terrain ! Entrée gratuite, tout public.

→ 8h45 à 13h - Hôtel de Ville.

📞 067/88 08 04 -
info.nivelles@cdmetiers.be



► Offrez une 2^{ème} vie à votre ancien vélo ! 18 avril

in BW organise une nouvelle collecte de vélos en bon état général qui pourront être confiés à des partenaires locaux associatifs !

→ 9h30 à 17h au Recyparc - rue Ernest Solvay

📍 Infos facebook « in BW »



► Plaine de vacances communale - Été 2026 - Inscriptions

Du 6 juillet au 7 août 2026, les enfants âgés de 3 à 15 ans auront la possibilité de participer à cinq semaines d'activités ludiques et récréatives à la ferme de l'Hostellerie.

Le thème cette année : Wild Wild Plaine - le stage qui fait galoper l'imagination !



Début des inscriptions **le mardi 19 mai à partir de 10h uniquement via le portail parent accessible sur www.nivelles.be.**

Le centre de vacances de la Ville de Nivelles est agréé par l'ONE.

► plaine@nivelles.be - 067/88 21 29 - Service ATL/Jeunesse.

► **Céline SCOKAERT**,
Échevine en charge de l'Accueil Temps Libre et de la Jeunesse



► Vacciner les enfants : un geste simple qui protège



Vacciner un enfant, c'est le protéger contre des infections graves, mais aussi préserver les plus fragiles grâce à l'immunité collective. Une forte couverture vaccinale limite les épidémies et évite la réapparition de maladies presque disparues.

Les inquiétudes concernant la sécurité des vaccins ne reposent sur aucune preuve scientifique tandis que les effets secondaires sont rares et étroitement surveillés.

Des maladies jugées bénignes, telles que la coqueluche ou la rougeole, peuvent entraîner des complications graves chez les nourrissons.

À Nivelles, les consultations de nourrissons de l'ONE proposent les vaccins gratuitement. Rendez-vous sur le site My.ONE Nivelles ou auprès de votre médecin/pédiatre.

► **Bernard DE RO**,
Bourgmestre en charge de la Santé

► Été solidaire 2026 - Appel à candidats



Tu es étudiant(e), tu habites à Nivelles et tu as entre 15 ans et 21 ans ? Tu es intéressé(e) par une première expérience professionnelle et par une démarche citoyenne ?

Rejoins-nous du 27 juillet au 7 août pour un job étudiant enrichissant, au service de la communauté et dans un cadre bienveillant.

Une **séance d'information** est organisée par le service Prévention et Cohésion en partenariat avec l'AMO TEMPO le **ME 22 avril de 14h à 16h** au boulevard des Archers, 12 à 1400 Nivelles.

Ton CV et ta lettre de motivation doivent être adressés **pour le 14 mai 2026 au plus tard** via etesolidaire@nivelles.be

► **Service Prévention et Cohésion - 067/88.21.12**

► **Robert VERTENUEIL**,
Président du CPAS en charge du PCS

► Tarifs énergétiques 2026 - Conférence gratuite ! - 21 avril



ORES vous renseignera sur les changements d'horaire du tarif bi-horaire, ainsi que sur les compteurs communicants. Que vous soyez

soucieux de faire des économies sur vos factures ou que vous soyez un grand utilisateur du réseau électrique (producteur d'énergie photovoltaïque, propriétaire d'une pompe à chaleur ou d'une borne électrique ...), vous êtes concerné.

Accueil **dès 18h45** à l'Hôtel de Ville ; inscription obligatoire via le QR-Code (places limitées).

► **Pascal RIGOT**,
Echevin de l'Energie





Le moratoire immobilier et le Schéma de Développement Communal !

Ces dernières années, nous avons vu les constructions fleurir dans notre ville. Et ce n'est pas fini ! A la fin de la mandature passée, sous l'ancienne majorité, 800 logements étaient encore soit en construction, soit avec permis déjà accordés... dès lors un moratoire s'imposait. Notre ville doit pouvoir absorber ces nouveaux logements tout en préservant la qualité de vie de ses habitants. Il faut des services en suffisance, et aussi absolument prévoir des espaces verts.

Ce moratoire n'est pas un blocage aveugle. Des exceptions peuvent exister pour des projets qui répondent à de vrais besoins en terme de parking, d'utilité publique ou de protection du patrimoine, par exemple.

Nous préparons également un schéma de développement communal (SDC) afin de définir ensemble, avec la participation des citoyens, une vision cohérente et fixer des règles claires pour éviter les dérives à l'avenir.

Certains pensent que cette politique va faire augmenter le prix du logement. Diverses études montrent que ce n'est pas le cas.

Le « stop béton » s'inscrit dans cette démarche : il ne s'agit pas de freiner le développement, mais de mieux le penser à l'avenir, dans l'intérêt de tous les Nivellois.

Clairette BOTTE, Bernard DE RO, Emilie DELFERRIERE, Charles GOURDIN, Etienne LAURENT, Vanessa PARMANTIER, Claire PIRET, Axelle VALEMBOS, Evelyne VANPEE, Thierry VERDOODT

<https://nivelles.lesengages.be> - engages.nivelles@gmail.com



Qu'est-ce qu'on sème !

Le printemps s'installe, la terre se réchauffe, et déjà les semis sur les terrasses, dans les jardins et les potagers commencent à germer. À Nivelles aussi, de nouveaux espaces verts verront bientôt le jour. Si rien n'a encore émergé concrètement, c'est qu'un tel projet pousse lentement ; un projet, ça se développe, ça se discute, ça mûrit... et ça s'enracine doucement.

Il faut prendre le temps pour consulter et répondre aux besoins des Nivelloises et des Nivellois. Dans les prochaines semaines, Écolo viendra à votre rencontre pour échanger, recueillir vos idées et relayer vos attentes. Un parc, oui... mais quel parc ? Pour y faire quoi ? Et où ? Nous voulons savoir comment vous imaginez un futur parc à Nivelles : quels besoins, quelles priorités, quels aménagements permettraient à chacun et chacune, tous âges confondus, d'y trouver un lieu accueillant pour se promener, jouer, se reposer ou simplement respirer.

Aussi, Écolo vous donne rendez-vous le 25 avril, sur le marché, pour l'action « Qu'est-ce qu'on sème ? ». Nous offrirons des sachets de graines de fleurs, de légumes et d'aromates pour vos jardins, balcons ou rebords de fenêtres. Et surtout, nous récolterons vos propositions pour imaginer ensemble le futur parc.

Si l'hirondelle ne fait pas le printemps, Écolo le fera avec vous !

Isabelle BOURLEZ, Sophie CHARLIER, Claire LAMMERANT, Vanessa LEFEBVRE, Geneviève QUINET, Pascal RIGOT, Thomas VAN DE MEERSCHÉ



Plan stratégique : et la participation citoyenne ?

Il y a bientôt un an, le Plan Stratégique Transversal était adopté à Nivelles. Le collège communal affichait alors des priorités claires : transparence, engagement et participation citoyenne. Des ambitions que nous partageons pleinement.

Aujourd'hui, force est de constater que ces intentions peinent à se traduire concrètement. Où sont les espaces de co-construction avec les citoyens ? Où sont les consultations ouvertes, régulières et accessibles à toutes et tous ? Trop souvent, les décisions semblent encore prises sans véritable implication des Nivellois.



Le 1^{er} mai : plus qu'un jour férié, un symbole

Le vendredi 1^{er} mai, les entreprises seront à l'arrêt. Comme c'est le cas depuis 1946 quand le 1^{er} mai a été décrété jour férié dans notre pays. Cela ne signifie pas qu'il a fallu attendre l'après-guerre pour voir les manifestations fleurir dans le pays ce jour-là.

Lorsque le 1^{er} mai apparaît en Belgique à la fin du 19^e siècle, la réglementation sociale est balbutiante. Progressivement, les manifestations du 1^{er} mai, parfois réprimées violemment, permettront d'importantes avancées sociales.

Mais, la réduction du temps de travail reste au centre des revendications du 1^{er} mai alors qu'on travaille encore 48 heures par semaine. Ce rythme sera réduit à 45 heures en 1964 et à 40 heures en 1973.

Ces dernières décennies, les discours du 1^{er} mai ont été l'occasion de mobiliser les troupes autour des acquis sociaux et de thèmes plus contemporains tels que les soins de santé, les politiques en matière d'emploi et de chômage, les services publics, les réformes de l'Etat, la lutte contre les inégalités ou encore les questions de fiscalité.

Cette année, les attaques du gouvernement Arizona contre les conquies sociaux seront au centre des manifestations. Il ne construit pas l'avenir, il déconstruit le passé.

Les socialistes se sont battus pour ces avancées sociales dont nous bénéficions toutes et tous, même si d'aucuns les remettent en question... tant que tout va bien pour eux...

Groupe Plus Nivelles



La participation citoyenne ne peut pas rester un slogan. Elle doit devenir une méthode de travail, une culture politique, un réflexe démocratique. Les habitants de Nivelles ont des idées, des compétences et une envie réelle de contribuer à l'avenir de leur ville. Ne pas leur donner une place active, c'est se priver d'une richesse collective essentielle.

Le Mouvement Citoyen Nivellois appelle le collège à passer des intentions aux actes. Il est encore temps de faire de la participation une réalité vivante, au service de tous.

Gaëtan THIBAUT -
Nathalie PIRET - Nicolas SEUTIN
et l'équipe du MCN



Double victoire pour le bien-être animal à Nivelles !

Notre travail depuis les bancs de l'opposition se poursuit avec la formulation de solutions concrètes aux problématiques qui nous sont remontées par la population. Lors du Conseil communal du 30 mars, Laurie SEMAILLE a ainsi présenté deux propositions concrètes en matière de bien-être animal, qui ont été approuvées à l'unanimité.

Première avancée : une promotion des bonnes pratiques sur la tenue des chiens dans l'espace public.

A travers ce point, notre objectif est de renforcer la sensibilisation sur l'obligation de tenir les chiens en laisse afin d'assurer la sécurité dans l'espace public. L'idée n'est pas ici de sanctionner, mais de favoriser une cohabitation respectueuse.

Deuxième avancée : la mise en place du dispositif "Animaux seuls chez moi"

Une mesure simple et utile : un autocollant à apposer sur la porte d'entrée ou à la fenêtre, ainsi qu'une carte à garder sur soi, pour permettre de signaler la présence d'animaux en cas d'urgence. Ce projet facilite l'intervention des secours et évite que des animaux soient laissés seuls sans prise en charge. De façon plus générale, ces deux mesures vont dans le même sens : plus de prévention, plus de respect, et des solutions concrètes pour améliorer le bien-être animal au quotidien.

D'autres thématiques sur lesquelles attirer notre attention ?

Contactez-nous : groupepnrniveilles@gmail.com

Le groupe MR de Nivelles

Julien BANIER, Philippe BOUFFIOUX, Marie-Thérèse BOTTE,
Germain DALNE, Valérie DE BUE, Colette DELMOTTE,
Pierrick FLABAT, Benoît GIROUL, Vinciane HANSE, Pierre HUART,
Bernard LAUWERS, Gaëtan LEMAIRE, Margaux NOTHOMB,
Laurie SEMAILLE, Laurence VAN DEN EYNDE

Conseil communal



Séance du 30 mars 2026

► Interpellation citoyenne

Roland BOURGEOIS a posé des questions dans le cadre du Schéma de Développement communal global. L'Echevin de la Participation Pascal RIGOT (Ecolo) a expliqué qu'une première réunion du Comité d'accompagnement s'est tenue en mars. L'objectif est de le finaliser courant 2028, au terme d'étapes qui incluront une participation citoyenne tel que prévu dans le cahier des charges. L'Echevine de l'Urbanisme Axelle VALEMBOIS (Les Engagés) est intervenue pour préciser que hormis le projet dit des Conceptionnistes, il n'y a pas d'autres projets de reconversion de friches industrielles déposés. En ce qui concerne les dossiers « bâtiments inoccupés » ouverts en 2025, 10 d'entre eux ont permis une remise sur le marché de ces logements. Le dispositif à cet égard est dissuasif avec des infractions sanctionnées : 65€/m² la première infraction, 120€ à la 2^{ème}, 240€ à la 3^{ème}. De nouveaux outils seront bientôt à disposition pour permettre le constat de plus d'infractions.

► Plaine de vacances communale - enquête de satisfaction

L'Echevine de l'Accueil Temps Libre Céline SCOKAERT (PluS) a présenté les résultats de l'enquête de satisfaction envoyée aux parents des enfants ayant été à la Plaine de l'été 2025 (projet PST n°56). Les résultats sont très positifs avec 98 % des parents déclarant être en confiance et être satisfaits du bien-être des enfants. Une réflexion est en cours pour fluidifier les inscriptions, augmenter le nombre de places et adapter certains aspects logistiques. Margaux NOTHOMB (MR) a transmis les félicitations de son groupe aux équipes pour la qualité de leur travail. Gaëtan THIBAUT (MCN) en a fait de même.

► Office du Tourisme - demande de certification

Aux questions de Germain DALNE (MR), l'Echevin du Tourisme Charles GOURDIN (Les Engagés) a expliqué que pour pouvoir accéder aux subsides, les institutions telles qu'un Office du Tourisme doivent à présent être certifiées. Des subsides

pourront alors être sollicités, ce qui n'a jamais été fait auparavant, au grand étonnement de l'Echevin.

► Waux-Hall

Dans le cadre de la prochaine rénovation structurelle majeure du bâtiment, Germain DALNE a proposé la mise en place d'un groupe de travail (avec des représentants des secteurs culturel et associatif, des partis politiques et de l'Administration), ainsi que la réalisation d'un planning provisoire et de premières projections budgétaires.

L'Echevine de la Culture Céline SCOKAERT a expliqué que la Ville a confié à l'intercommunale Igretec une mission de maîtrise d'usage, laquelle comprend une participation active des usagers dans la conception des projets ainsi que la formation de groupes de travail. Il ne paraît dès lors ni utile ni pertinent d'ajouter une structure supplémentaire, à fortiori en incluant des représentants politiques. Ceux-ci peuvent s'exprimer en commission, en conseil, au sein des organes d'administration,... Quant au planning et aux projections budgétaires, ils ne pourront être réalisés qu'à la fin de la mission d'Igretec.

Germain DALNE a regretté cette position qui, à l'estime de son groupe, ne représente pas une vision à long terme.

► Bien-être animal

Laurie SEMAILLE (MR) a proposé la mise en place d'une campagne de sensibilisation pour promouvoir les bonnes pratiques relatives à la tenue des chiens dans l'espace public. Le Bourgmestre en charge du Bien-être animal et de la Sécurité Bernard DE RO (Les Engagés) a rappelé que les chiens doivent être tenus en laisse dans l'espace public, certaines races devant porter par ailleurs une muselière. Laurie SEMAILLE a aussi évoqué le dispositif « Animaux seuls chez moi » pour la protection des animaux domestiques en situation d'urgence. Le Bourgmestre Bernard DE RO a soutenu les deux propositions.

► Inondations à Saintes (France)

Suite aux inondations subies par les habitants de Saintes, ville française jumelée, Pierre HUART (MR) a voulu connaître la destination des fonds

► Prochain Conseil communal

Lundi 27 avril à 20h

Modalités de la séance publique sur www.nivelles.be



collectés. L'Echevin du Jumelage Charles GOURDIN a d'abord expliqué que des agents communaux ne sont pas partis sur place suite aux contacts avec la nouvelle Adjointe au Maire de Saintes, qui n'y était pas favorable. La somme récoltée par la Ville sera versée aux plus nécessiteux de Saintes.

► Revenu cadastral des commerces du centre-ville

Germain DALNE (MR), Philippe BOUFFIOUX (MR) et Nathalie PIET (MCN) ont interrogé le Collège quant à cette mesure de baisse du revenu cadastral obtenue par la Ville de Charleroi au Fédéral pour les commerces du centre-ville, de laquelle découle une diminution du précompte immobilier. L'Echevine des Finances Axelle VALEMBOIS et l'Echevin du Commerce Charles GOURDIN, rappelant que le Collège est très attentif au développement du centre-ville, ont confirmé que cette piste sera étudiée sur base d'une analyse complète (état des lieux et impacts). Cette mesure s'inscrit dans une politique plus large de redynamisation du centre-ville.

► Travaux rue de Soignies

Aux questions de Gaëtan THIBAUT relatives aux nuisances du chantier « Riffart », l'Echevine de la Mobilité Axelle VALEMBOIS a assuré que le Service Mobilité travaille assidûment pour que cela se passe au mieux tant pour les prestataires que pour les riverains.

► Carnaval 2026

Aux questions de Gaëtan THIBAUT (MCN) et de Benoît GIROUL (MR), l'Echevine des Fêtes Victoire SCOREY (PluS) a présenté un bilan positif malgré une météo compliquée, sans incident majeur. Des points d'attention ont été définis : brûle-bosses, installations temporaires de débits de boissons sans autorisation, retard du cortège du dimanche, organisation du rondou du lundi. Même si une diminution des volumes est constatée, la gestion des déchets reste un enjeu important. Les pistes d'amélioration sont déjà à l'étude en vue de la prochaine édition.

► Bâtiment des Récollets

A propos du fait que le Comité des Amis des Récollets a mis récemment en demeure la ministre Valérie LESCRENIER (Les Engagés) d'ouvrir une procédure de classement du bâtiment soulevé par Gaëtan THIBAUT, le Bourgmestre Bernard DE RO a confirmé la volonté de la ministre de rencontrer tous les acteurs du dossier. Pour le Collège communal, la relance de classement du bâtiment apparaît

comme la seule voie permettant la sauvegarde du lieu.

► Bâtiment Belgacom

Germain DALNE a demandé des détails quant au montant de l'estimation et à la stratégie du Collège quant à ce bâtiment, en lien avec celui du Waux-Hall adjacent. L'Echevin du Patrimoine Charles GOURDIN a expliqué que les analyses sont en cours et que le Collège communal n'a pas encore de position arrêtée.

Compte-rendu non exhaustif des points abordés en séance publique. Compte-rendu détaillé sur www.nivelles.be



Les services communaux seront fermés **les VE 1^{er} mai** (Fête du Travail), **JE 14 mai** (Ascension) et **VE 15 mai**. Merci pour votre compréhension.

▼ Travaux

► Un nouveau lieu de travail pour ceux qui embellissent la ville

Les équipes du fleurissement et du parc de la Dodaine disposent désormais de locaux modernes et fonctionnels au "Chant des Oiseaux". Un investissement d'un million d'euros pour améliorer leurs conditions de travail et valoriser leur rôle essentiel au quotidien.



Les Autorités communales ont inauguré le bâtiment rénové "Chant des Oiseaux" situé non loin de la salle omnisports du parc de la Dodaine. Il est dédié aux ouvriers du parc et du fleurissement. Après des années passées dans

des locaux vétustes situés sous les tribunes, une trentaine d'agents disposent désormais d'infrastructures modernes et adaptées à leurs besoins. Lancé en 2022, ce projet représente un investissement de 1.043.673,60 euros, financé pour offrir de meilleures conditions de travail à celles et ceux qui entretiennent, embellissent et font vivre les espaces publics.

Le nouvel espace comprend 80 m² dédiés au garage, au stockage et à l'atelier, 80 m² pour les vestiaires, sanitaires et réfectoire, ainsi que 40 m² de bureaux. Il incarne la reconnaissance du travail essentiel et souvent discret des agents communaux, dont l'engagement quotidien contribue directement à la qualité de vie de tous les habitants.

► **Victoire SCOREY,**
Echevine des Travaux subsidiés

▼ Commémorations

► 81^{ème} anniversaire de la Libération des camps et du jour de la Victoire 25 avril



Les Autorités communales invitent la population à cet hommage toujours très émouvant.

9h45 : rendez-vous au cimetière de Nivelles -

dépôt de fleurs aux pelouses d'honneur et aux monuments des Anglais, des Canadiens et du soldat Français ; 10h30 : Esplanade du Souvenir - dépôt de fleurs au Monument aux morts ; 10h40 : Maison de la Laïcité ; 11h : Messe à la Collégiale ; 11h45 : réception à l'Hôtel de Ville - discours - dépôt de fleurs à la plaque commémorative des victimes de guerre - saynètes de l'Académie de Nivelles.

Tour des sites et des monuments de l'entité de Nivelles Le 13 mai

La Ville de Nivelles et les membres des groupements de l'Entente patriotique invitent la population à cet événement en l'honneur des Anciens combattants.

9h : rendez-vous devant l'Hôtel de Ville puis direction Bornival, Monstreux, Bois de Nivelles, le Palais de Justice II, Thines et Baulers.

► **Bernard DE RO,**
Bourgmestre en charge des Associations patriotiques

► Nivelles - Ville Étape du Cuistax Télévie ! - 14 avril



Pour cette 6^{ème} édition, Ludovic DAXHELET et son équipe partiront de Gerpinnes pour une arrivée triomphale sur la Grand-Place !

Arrivée vers **17h30**, direct aux environs de **18h50** suivi du concert assuré par **Awissa** ; clôture vers 21h.

La recherche pour la lutte contre le cancer a besoin de vous !

► <https://televie.be/agir/faire-un-don>

► **Victoire SCOREY**
Échevine des Fêtes et du Folklore
► **Marie LECOMTE,**
Présidente de Nivelles en Fêtes





Avis d'enquête publique

Permis d'urbanisme - chaussée de Braine-le-Comte

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est M. Maxime GOFFAUX demeurant à 7170 Bellecourt, rue de la Place 35. Le bien concerné est situé à 1400 Nivelles, chaussée de Braine-le-Comte sn et cadastré NIV III, section E, parcelle n°123P2. Le projet consiste en la construction d'une habitation unifamiliale et aménagement des abords.

L'enquête publique est réalisée en application des articles D.IV.40, alinéa 1^{er}, 2^o et R.IV.40-1, alinéa 1^{er}, 7^o du Code du Développement Territorial et du Décret relatif à la voirie communale du 6 février 2014 pour les motifs suivants : actes et travaux visant les demandes de permis d'urbanisation, de permis d'urbanisme ou de certificats d'urbanisme n°2 visés à l'article D.IV.41 ; le projet implique la modification de la voirie communale au sens du Décret précité.

Le projet n'est pas soumis à une étude d'incidences sur l'environnement.

Le dossier peut être consulté et des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès des agents techniques et administratifs du Service délégués à cet effet, durant la période d'enquête, au Service Urbanisme (rue de la Procession 25 à 1400 Nivelles) uniquement sur RDV pris préalablement au 067/88 22 65, tous les jours ouvrables de 8h à 12h et le mercredi de 14h à 20h (les consultations après 16h doivent être prises minimum 24h à l'avance). L'enquête publique est ouverte le 8 avril 2026 et clôturée le 7 mai 2026.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser, durant la période de l'enquête, au Collège communal par courrier ordinaire à Place Albert 1^{er} n°2 à 1400 Nivelles, par télécopie au 067/84 05 33, via administration@nivelles.be ou remises au Service Urbanisme (rue de la Procession 25 à 1400 Nivelles - uniquement sur RDV pris préalablement au 067/88 22 65).

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention de la référence du dossier: 699646. A peine de nullité, les envois par écrit sont clairement identifiés et datés.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période au Service de l'Urbanisme (rue de la Procession 25 à 1400 Nivelles) au plus tard lors de la séance de clôture de l'enquête (uniquement sur RDV pris préalablement au 067/88.22.65).

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu au Service de l'Urbanisme (rue de la Procession 25 à 1400 Nivelles), le 7 mai 2026, à 11h.

A Nivelles, le 17 mars 2026.

► Par ordonnance
La Directrice générale,
(s) Valérie COURTAÏN

► Le Bourgmestre,
(s) Bernard DE RO

Construction d'une cabine à haute tension - rue des Arts

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, la Fonctionnaire déléguée du SPW est saisie d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est PROMODEC & CO % M. Alan DECAMPS dont les bureaux se trouvent à 7180 Seneffe, rue de l'Infante Isabelle 21. Le bien concerné est situé à 1400 Nivelles, rue des Arts 1A et cadastré NIV I, section B, parcelle n°273M. Le projet consiste en la construction d'une cabine haute tension. L'enquête publique est réalisée en application des articles D.IV.40, alinéa 1^{er}, 2^o et R.IV.40-1, alinéa 1^{er}, 7^o du Code du Développement Territorial et du Décret relatif à la voirie communale du 6 février 2014 pour les motifs suivants : actes et travaux visant les demandes de permis d'urbanisation, de permis d'urbanisme ou de certificats d'urbanisme n°2 visés à l'article D.IV.41 ; le projet implique la modification de la voirie communale au sens du Décret précité.

Le projet n'est pas soumis à une étude d'incidences sur l'environnement.

Le dossier peut être consulté et des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès des agents techniques et administratifs du Service délégués à cet effet, durant la période d'enquête, au Service de l'Urbanisme (rue de la Procession 25 à 1400 Nivelles) uniquement sur RDV pris préalablement au 067/88 22 65, tous les jours ouvrables de 8h à 12h et le mercredi de 14h à 20h (les consultations après 16h doivent être prises minimum 24h à l'avance). L'enquête publique est ouverte le 8 avril 2026 et clôturée le 7 mai 2026.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser, durant la période de l'enquête, au Collège communal par courrier ordinaire à Place Albert 1^{er} n°2 à 1400 Nivelles, par télécopie au 067/84 05 33, via administration@nivelles.be ou remises au Service Urbanisme (rue de la Procession 25 à 1400

Nivelles - uniquement sur RDV pris préalablement au 067/88 22 65).

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention de la référence du dossier : 705636. A peine de nullité, les envois par écrit sont clairement identifiés et datés.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période au Service Urbanisme (rue de la Procession 25 à 1400 Nivelles) au plus tard lors de la séance de clôture de l'enquête (uniquement sur RDV pris préalablement au 067/88 22 65).

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu au Service de l'Urbanisme (rue de la Procession 25 à 1400 Nivelles), le 7 mai 2026, à 11h.

A Nivelles, le 30 mars 2026.

► Par ordonnance
La Directrice générale,
(s) Valérie COURTAÏN

► Le Bourgmestre,
(s) Bernard DE RO

Projet d'arrêté ministériel relatif à établissement de zones de prévention rapprochées et éloignées d'ouvrages de prise d'eau souterraine potabilisable

Sont concernées les zones dénommées « Baulers G1 », « Baulers G2 », « Nouvelles Clarisses P1 » et « Source K » sises sur le territoire de la commune de Nivelles (Code de l'Environnement - Livre 1^{er}).

En vertu de l'article R.162 du Code de l'Eau - Article D.29-7 du Livre 1^{er} du Code de l'Environnement et D.29-8b du Décret du Parlement wallon du 31/05/2007, le Collège communal de Nivelles (à la demande de M. le Ministre COPPIETERS) informe la population qu'une enquête publique est ouverte, relative au projet d'arrêté ministériel (catégorie B) relatif à l'établissement des zones de prévention rapprochées et éloignées des ouvrages de prise d'eau souterraine potabilisable dénommées « Baulers G1 », « Baulers G2 », « Nouvelles Clarisses P1 » et « Source K » sis sur le territoire de la commune Nivelles.

La durée de cette enquête est de 30 jours.

Date de l'affichage de la demande : 7 avril 2026. Date de l'ouverture de l'enquête : 13 avril 2026. Lieu, date et heure de clôture de l'enquête : 12 mai 2026 à 11h, Service Urbanisme, rue de la Procession, 25 à 1400 Nivelles. Les observations écrites peuvent être adressées à Collège communal, Place Albert 1^{er}, 2 à 1400 Nivelles via administration@nivelles.be.

Le dossier peut être consulté à partir du 13 avril 2026 jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service, soit du lundi au vendredi de 8h à 12h, et le mercredi jusqu'à 20h au Service Urbanisme uniquement sur RDV pris au moins 24h à l'avance au 067/88 22 65. Toute personne peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'Administration

communale de Nivelles dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la date de clôture de l'enquête publique. Les réclamations et observations verbales peuvent être recueillies sur rendez-vous par l'agent communal délégué à cet effet (même agent que cité ci-dessus).

A Nivelles, le 7 avril 2026.

► Par ordonnance,
La Directrice générale f.f.,
Sylvie PORTAL

► Le Bourgmestre,
Bernard DE RO

Votre correspondant : Ville de Nivelles,
Conseillère en Environnement,
Mailis NEUWELS - 067/88 22 66 -
environnement@nivelles.be - Service
Environnement, rue de la Procession
25 à 1400 Nivelles

Commune	Nom de l'ouvrage	Code ouvrage	Parcelle cadastrée ou l'ayant été		
Nivelles	Baulers G1	39/7/4/010	Div. 4	Sect. B	3A
Nivelles	Baulers G2	39/7/5/002	Div. 4	Sect. E	159K
Nivelles	Nouvelles Clarisses P1	39/7/4/001	Div. 2	Sect. C	494F
Nivelles	Source K	39/7/4/008	Div. 2	Sect. C	494E

► Permis unique - 4 éoliennes



Le Collège communal porte à la connaissance de la population que VDH DEV SCRL représenté par Monsieur Eddy DEFOSSEZ, dont les bureaux sont situés à rue Basse 26 à 5560 Mesnil-Eglise, a introduit une demande de permis unique de classe 1, catégorie B visant à construire et à exploiter un parc de 4 éoliennes d'une puissance maximale totale de 17,04MW, une cabine de tête, à aménager des chemins d'accès et des aires de montage, à poser des câbles électriques sur les territoires communaux d'Iltere et de Nivelles, ayant trait à un bien sis à 1460 Iltere, rue de Baudémont sn. Ce projet est soumis à une étude des incidences sur l'environnement.

Le dossier peut être consulté à l'administration communale, service Urbanisme à partir du 17 avril 2026 jusqu'au 18 mai 2026.

📧 urbanisme@nivelles.be ou www.nivelles.be

► Déchets verts dans les recyparcs : nouvelle modalité d'accès

Jusqu'à présent, les dépôts de déchets verts n'étaient pas comptabilisés en points.

in BW nous informe que désormais, ces dépôts sont encadrés comme suit :



- 52 passages max./an (en moyenne 1 passage/semaine) ;
- 2 m³ max./passage, comme auparavant.

Au-delà de ce seuil, les tarifs « accès payant » sont d'application.

📄 <https://dechets.inbw.be/>



Agenda

▼ Culture

► Plume en herbe

11 avril

19h - Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville (ouverture des portes à 18h30)

Soirée littéraire de l'Association Nivelloise Des Écrivains et remise des prix aux lauréats du concours Plume en Herbe 4, gratuit

Infos et inscriptions
isaberck@hotmail.com

► Jamais, toujours, parfois

13 avril

20h - Waux-Hall

Spectacle, Pack Confiance du Centre culturel, dès 16 ans

info@ccnivelles.be - 067/47 03 67

► L'avenir du commerce en Belgique et dans le monde

15 avril

20h - Hôtel de Ville, place Albert 1^{er}

Conférence-débat de l'Extension de l'ULB avec Claude BOFFA, expert en commerce
alain.wilkin@gmail.com - 0495/67 81 31

► Les rêveurs

20 avril

19h30 - Ciné4, rue de Soignies, 4
Projection (gratuit -23 ans) suivie d'un débat sur la santé mentale des jeunes

Infos et réservations : www.cine4.be

► Sommes-nous encore Libres ?

21 avril

20h - Ciné 4 rue de Soignies 4
Ciné Citoyen organisé par la Bibliothèque locale, le CEPAG/ FORABRA et IE CIEP BW
frédéric.clautier@ciepbw.be

► BABYSSES

22 avril

14h ou 16h - Waux-Hall

Théâtre, Pack Confiance du Centre culturel, dès 18 mois, spectacle sur les fonds marins et atelier enfants/adultes (1h au total) gratuit, inscription indispensable

info@ccnivelles.be - 067/47 03 67

► Les dangers volcaniques en Europe et en Belgique

27 avril

14h30 - Waux-Hall

Conférence de l'Antenne

interuniversitaire des Aînés de Nivelles avec Corentin CAUDRON, chargé de cours ULB, pas de réservation

0476/29 00 17 -
aida-secretariat@mail.be

► Ateliers d'écriture

9 mai et 6 juin

16h30-18h30 - 2^{ème} étage du Waux-Hall, entrée rue Bléval

Techniques d'écriture (descriptions et utilisation des 5 sens le 9 mai et les dialogues le 6 juin)

Infos et inscriptions
isaberck@hotmail.com - 0478/06 17 15

▼ Loisirs

► Aclot brocante

12 avril et 3 mai

Bienvenue à la Grand-Place et dans les rues avoisinantes

info@tourisme-nivelles.be
ou à l'OTN, rue de Saintes 48.

► Balades exploratoires dans Nivelles

15 et 22 avril

10h-12h - Maison de Santé Globale, rue de Namur 24

Découvrez la ville et ses ressources et échangez entre habitants, gratuit

Infos et inscriptions 067/86 66 10

► « La rhéto... et Après ? »

16 avril

18h-19h - Infor jeunes, avenue Albert et Elisabeth 13
Etudes, emploi, volontariat, année sabbatique, formations ...
Gratuit -21 ans

Infos et inscriptions via
info@ijbw.be ou 067/21 87 31

► Salon œnologique

18 et 19 avril

SA de 11h à 20h,
DI de 11h à 17h - Espace 20 Eat, rue de la Recherche 15

Organisé par l'asbl Les écrits vins tournent cépages

► Grande brocante

19 avril

7h-16h - Ecole de la Maillebotte, square des Nations-Unies

Une organisation du comité de quartier La Cité des Fleurs

Infos et réservations :
0495/26 65 93 - 0491/88 16 98

► Grand garage sale à Baulers

19 avril

7h-14 h - dans tout le village

Une organisation du comité de quartier de Baulers Du côté des champs

0479/44 65 61

► Bornival Family Run

19 avril

9h - rue Félicien Canart, 1 à 1404 Bornival

KIDS'RUN (entre 200m et 1km) à 9h, ALI'RUN (4,6km) et CELUIKIPIK'RUN (11km) à 10h, petite restauration et bar

Infos Facebook

« Bornival Family Run »

► Plonge au cœur du laboratoire !

19 avril

10h-18h - Culture In Vivo, rue du Progrès, 4

Parcours sur les études scientifiques, visites et manipulations de labo, ateliers et jeux d'énigmes, gratuit

067/87 86 56 -
mf.goossens@invivo.be

► Bornival fleuri

Bourse aux plantes

26 avril

9h-12h - salle des Blancs Bastons, rue du Centre à Bornival

Préparez vos plantes, semis, conseils à échanger, entrée gratuite, bar, accueil dès 8h

0474/93 01 35

► Auprès de mon arbre

1^{er} mai et 8 mai après-midi

Promenade à la découverte d'un lieu arboré, tout public

0471/29 05 07

► Danger de certaines plantes du jardin et la maison

12 mai

18h - Salle Nos Tayons, rue Sainte-Barbe 19

Une conférence de la Ligue du coin de terre asbl, entrée gratuite

0473/91 65 83

► Remue-ménages

13 mai

10h-12h - Maison de Santé Globale, rue de Namur 24

Atelier mémoire collectif et ludique autour de jeux stimulant la mémoire, gratuit

Infos et inscriptions 067/86 66 10

▼ Jeunesse

► Club Manga

10 et 24 avril, 15 mai

16h30 - 18h - Bibliothèque locale

Dès 14 ans, inscription obligatoire, gratuit

laura.daniels@bibliotheque-nivelles.be - 067/89 26 30

► Bébés lecteurs

5 mai

10h-10h30 - Bibliothèque locale

Pour les petits de 6 mois à 2 ans et demi accompagnés d'un adulte, gratuit, sur inscription

valerie.colin@bibliotheque-nivelles.be - 067/89 26 30

► Balade contée de printemps

12 avril

15h - départ à Bornival, rue Félicien Canart 1

Contes en pleine nature, public familial dès 5 ans, gratuit

info@bibliotheque-nivelles.be - 067/86 23 03

► L'heure du conte

15 avril

15h - 16h - Bibliothèque locale

Dès 3 ans, les enfants doivent être accompagnés d'un adulte, gratuit

bibliotheque@bibliothequenivelles.be - 067/89 26 30

► Tous en jeu

22 avril

14h-16h30 - Résidence Nos

Tayons, rue Sainte-Barbe 19

Avec la Bibliothèque locale, le Zèbre à Pois et le CPAS, après-midi jeux pour petits et grands, gratuit

marielle.vinckenbosch@bibliotheque-nivelles.be - 067/89 26 30

► Art en chemin - Du 17 au 19 avril

Plus de deux cents artistes et artisans présenteront leurs créations lors de cette 14^{ème} édition. Un événement gratuit et ouvert à tous !

Les artistes sont identifiables par un badge artiste, les lieux (publics ou privés) par une signalétique « Art en chemin » et un parapluie apposé en façade. Parcours libre.

Accueil du parcours et exposition vitrine au Waux-Hall. Spectacles, animations, visites guidées, concerts et conférences.

Afterwork courts-métrages "Portraits d'artistes" au Ciné4 le **VE 17/04 à 18h et vernissage à 19h30**. Parcours : **SA 18/04 de 14h à 18h** (20h pour certains lieux) et **DI 19/04 de 10h à 18h**.

www.centrecultureldenivelles.be - 067/47 03 67.



▼ Musée communal

► Exposition « Le Musée vu par les enfants » 28 avril au 7 juin



Le Musée communal vous invite à venir découvrir l'exposition des œuvres réalisées par les élèves de 4^e et 5^e année primaire des écoles de Nivelles dans le cadre du projet créatif « Le Musée vu par les enfants ».

→ Exposition accessible du mardi au vendredi ainsi que

les dimanches 03/05, 17/05 et 07/06, de 9h30 à 12h et de 14h à 17h.
Entrée gratuite.

musee@nivelles.be - 067/88 22 80 - rue de Bruxelles 27.

► Céline SCOKAERT, Echevine en charge du Musée communal

► Valises, boussoles et cartes postales - 21 avril



56 élèves des cours de déclamation et de théâtre de l'Académie de Nivelles vous embarqueront au travers d'anecdotes, rires et souvenirs de vacances et vous sensibiliseront au voyage parfois imprévu que vivent les personnes ou les objets.

→ 19h30 - Waux-Hall, entrée gratuite.

[067/21 62 46](tel:067216246) tous les jours de la semaine de 13h30 à 20h30.

► Céline SCOKAERT, Echevine en charge de l'Académie

► Ateliers réparation vélo nomades

Des techniciens bénévoles vous apprennent la mécanique vélo de base et les petites réparations. Le mercredi : aussi sensibilisation contre le vol.

Rendez-vous les **SA 18/04 de 10h à 12h30** au Local gare, square Baron Seutin, **ME 06/05 de 14h à 16h30** au Vert Chemin (parking rue du Zéphyr) et le **SA 16/05 de 10h à 12h30** à l'école communale de Bornival.

nivelles@avello.org - 0492/20 27 85, Avello Nivelles ou 067/88 21 13, Service Prévention et Cohésion.

► Robert VERTENUEIL, Président du CPAS en charge du Plan de Cohésion sociale



► Collectes de sang 22 et 28 avril

Le **ME 22 avril** de 16h à 19h à la Résidence Samiette, rue Samiette, 72 et le **MA 28 avril** de 17h30 à 19h30 au Collège Sainte-Gertrude, av. de la Tour de Guet (Réfectoire local GO 11).

www.donneurdesang.be

État civil

Du 1^{er} au 31 mars 2026

Votre enfant n'est pas né à Nivelles ? Pour paraître dans cette rubrique, contactez l'État civil : etatscivil@nivelles.be ou 067/88 22 32.

▼ NAISSANCES

CHAO Jade

COTTEELS Emile

KOCHELAEV Oscar

▼ MARIAGES

► THEGAT-MOCK Alexis
& DE MEYER Juliette

▼ DÉCÈS

CROHAIN Marie, 100 ans

DAHMEN-LEGRAND Gisèle, 91 ans

DAUMERIE Marie-Louise, 78 ans

DE CONTI-ZANELLA Lucia, 97 ans

DEBEAUMARCHE Micheline, 80 ans

DELCOURT Micheline, 81 ans

DELVAUX Francine, 88 ans

DENIS Guy, 76 ans

DEVOS Stéphane, 50 ans

FONDU Michel, 71 ans

HANQUET Willy, 92 ans

LEBORGNE Christiane, 90 ans

NOLF Philippe, 86 ans

PAYEUR Albert, 84 ans

POPOLO CAGNISI Giuseppe, 86 ans

WILMOTTE-CARDON Nadine, 70 ans

MAUTONE Maria, 78 ans

SYLVESTRE Jean-Marie, 82 ans

DAKULOVIC Gaston, 80 ans



PHARMACIES de garde

Vu la réorganisation du rôle des pharmacies de garde à Nivelles au 1^{er} janvier 2024, il n'est plus possible de publier cette rubrique comme auparavant dans le bulletin communal.

Pour connaître la pharmacie de garde, nous vous invitons à consulter

www.pharmacie.be/PharmacySearch (sur le net ou via le QR-Code) ou à former le **0903/99 000** (1,50€/minute).

Après 22h : obligation de contacter la Police locale via le 067/88 92 11.



GARDES médicales

NUMÉRO UNIQUE : 1733 pour connaître le médecin de garde le soir (entre 18h et 8h) et le week-end.

Numéros d'urgence

112 APPEL D'URGENCE EUROPÉEN

En cas d'urgence nécessitant plusieurs intervenants de secours.
www.112.be

101 URGENCE POLICE

Uniquement en cas d'intervention rapide de la Police

Urgences Hôpital de Nivelles 067 88 53 00

1789 Be-Alert

Appel vocal : 0477/77 77 55

1722 - Tempête / inondation

Uniquement en cas d'intervention des pompiers sans aide médicale
www.1722.be

Odeur de gaz (ORES)

0800 87 087

Urgence électricité (ORES)

078 78 78 00

Urgence eau (SWDE)

087 87 87 87

Centre antipoisons

070 245 245

www.centreactipoisons.be

Ecoute Violences conjugales

0800 30 030

Numéros utiles

Zone de Police Nivelles - Genappe

067 88 92 11

Situations non urgentes

ZP.NivellesGenappe@police.belgium.eu



*I vaut mèyeù avwêr à fé au Bon
Dieù qu'à ses saints.*

► Il vaut mieux avoir à faire au Bon
Dieu qu'à ses saints.

PROCHAINE parution

Sous réserve de l'actualité : 13/05/26
Remise des articles : 23/04/26



Editeur responsable:

Bernard DE RO - Bourgmestre
Hôtel de Ville - 2, place Albert 1^{er} - 1400 Nivelles
Secrétariat de rédaction
information@nivelles.be - 067/88 22 84
www.nivelles.be

© images : Ville de Nivelles / Adobe /
Getty Images / I.A. / Libres de droits

